

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Dax

Correspondant : Mme Elisabeth Bonjean, Maire de Dax, Rue Saint-Pierre, BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 58 56 39 40, télécopieur : 05 58 56 39 41, courriel : commande.public@grand-dax.fr, adresse internet : <http://www.dax.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.landespublic.org>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Réhabilitation du CTO - lots 2, 5 et 6

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution et de livraison : Route de Saubagnacq, 40100 Dax

Code NUTS : FRI13

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation concerne les travaux de réhabilitation du Centre Technique Opérationnel de la Régie des Eaux de la Ville de Dax. Il s'agit d'aménager les vestiaires du magasin et de mettre en sécurité certains locaux (création d'ateliers).

Une première consultation a été publiée au BOAMP en date du 26 avril 2018. Elle faisait l'objet de 12 lots. Le lot 2 « Etanchéité » a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général justifié par des raisons budgétaires. Les lots 5 « Menuiserie Intérieures » et 6 « Carrelage - Faïence » ont été déclarés infructueux.

Une deuxième consultation a eu lieu. Le lot 2 a été relancé en procédure adaptée par avis de publicité en date du 4 juillet 2018 et les lots 5 et 6 en procédure négociée. Les trois consultations ont été déclarées sans suite pour les motifs suivants :

Lot 2 « Etanchéité » : déclaré sans suite pour motif d'intérêt général justifié par des raisons budgétaires

Lots 5 « Menuiserie Intérieures » et 6 « Carrelage - Faïence » déclarés sans suite pour motif d'intérêt général justifié par une nécessaire redéfinition du besoin.

La présente consultation a donc pour objet de relancer les lots 2, 5 et 6 en procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016.

Les lot 2 et 6 sont des marchés simples. Le candidat se référera au CCTP propre à chaque lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Le lot 5 est conclu à tranches en application de l'article 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
Tranche ferme : Réhabilitation des locaux techniques

Tranche optionnelle : Réhabilitation des bureaux

L'entreprise attributaire du lot n° 5 du marché s'engage à réserver un minimum d'heures à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans l'accès au marché du travail de 57 heures.

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.

Les candidats ont la possibilité de présenter des offres pour tous les lots.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 13 du CCAG-Travaux. Les acomptes seront versés mensuellement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- En lieu et place des DC1 et DC2, le candidat peut également fournir le DUME joint à la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (50 %)
- Valeur technique (50 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 19 septembre 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX174

Renseignements complémentaires : La durée globale du marché est de 12 mois maximum. Cette durée inclut les délais d'exécution propres à chaque lot, les périodes de suspension programmées en raison des congés annuels des entreprises à savoir, deux semaines pour les vacances de Noël (semaine 52 année 2018 et semaine 1 année 2019).

S'agissant du lot 5, le délai d'affermissement de la tranche optionnelle est de 10 mois à compter de la notification du marché.

En cas de non affermissement, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité de dédit. Il ne sera versé aucune indemnité d'attente.

L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. La notification vaut commencement de la période de préparation.

S'agissant du lot 5 à tranches, l'exécution des travaux débute, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux de la tranche considérée. Le délai d'exécution de la tranche ferme tous lots confondus est de 151 jours ouvrés incluant une période de préparation de 20 jours ouvrés. Le délai d'exécution de la tranche optionnelle tous lots confondus est de 54 jours ouvrés.

Pour les autres lots, l'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux pour le lot considéré. Le délai d'exécution des lots 2 et 6 est de 151 jours ouvrés incluant une période de préparation de 20 jours ouvrés.

Les pièces de la consultation des entreprises peuvent être retirées gratuitement par les candidats, à compter du jour de parution de l'avis d'appel public à la concurrence et jusqu'à la date limite de réception des offres en téléchargeant les pièces du dossier sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site Internet suivant : <http://marchespublics.landespublic.org>. Une visite sur site est obligatoire.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats prendront rendez-vous auprès de Monsieur José MACHADO jmachado@dax.fr (0558563933) ou Monsieur Alexandre LABORDE alaborde@dax.fr (0558909705) pour la visite des lieux.

A l'issue de l'analyse des offres, la Ville de Dax se réserve le droit d'ouvrir une phase de négociation

avec l'ensemble des candidats après classement sur la base des critères de sélection des offres sus énumérés, à l'exception des candidats ayant proposé une offre inappropriée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 août 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

M. Marc Tollis , tél. : 05 24 26 45 20, courriel : marc.tollis@equilibre-architectes.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mme Gaëlle Rouffignac-Brunier , Communauté d'Agglomération du Grand Dax Service de la commande publique, tél. : 05 47 55 80 82, courriel : commande.publique@grand-dax.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

<http://marchespublics.landespublic.org>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la Région Aquitaine- Limousin-Poitou-Charentes Esplanade du Général de Gaulle, 33077 Bordeaux, tél. : 05 56 90 60 60

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 2 Etanchéité

Etanchéité

C.P.V. - : Objet principal : 45000000

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à ce lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Lot(s) 5 Menuiserie intérieure

Menuiserie intérieure

C.P.V. - : Objet principal : 45421000

Informations complémentaires :

Tranche ferme : Travaux de menuiserie intérieure R +1 et R + 2

Tranche optionnelle : Travaux de menuiserie intérieure bureaux R + 2

Lot(s) 6 Carrelage faïence

Carrelage faïence

C.P.V. - : Objet principal : 45430000

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à chaque lot pour avoir une description détaillée des travaux.